UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

FICHE DE POSTE

Fonction : Infirmière / Infirmier de prévention et de promotion de la santé - CDD - Brut mensuel : 2 766€

Métier ou emploi type : Infirmier-e DE

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps : Infirmier-e DE

Affectation

Administrative : Service de Santé Etudiante
Géographique : basé principalement sur le Campus du Moufia (bureau physique) mais amené à se déplacer régulièrement sur les différents sites de l'université (INSPE / IAE / Campus du Tampon et de Terre Sainte).

Le Service de Santé Étudiante (SSE) de l'université de La Réunion est un service composé de professionnels de santé chargés d'accompagner les étudiants tout au long de leur cursus universitaire sur les plans médical, psychologique et social. Il dispose de 2 agréments en tant que centres de santé, un sur le campus du Moufia et un sur le campus du Tampon. Une antenne dédiée aux consultations d'aménagement d'études et d'orientation psychologique est également présente sur le campus de Terre Sainte.
Le service propose des consultations médicales, psychologiques, des soins infirmiers, des visites « Rencontre santé » préventives ou spécifiques liées au handicap, des entretiens avec une assistante sociale, des dépistages des IST, etc. Par ailleurs, le service met en œuvre des actions d'information et de prévention sur des thématiques de santé variées, afin de promouvoir la santé et le bien-être des étudiants tout au long de leur cursus universitaire.

Missions

Mission générale :

Contribuer à la mise en œuvre de la politique de prévention et de promotion de la santé du Service de santé étudiante (SSE), en développant des actions collectives d'éducation à la santé, des dispositifs de proximité et des démarches d'aller-vers à destination des étudiants, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires universitaires et territoriaux.

Missions principales :

Déploiement de projets d'action de prévention et d'éducation à la santé autour de thématiques de santé prioritaires auprès des étudiants.
Dans ce cadre, l'infirmier de prévention est amené à se déplacer sur l'ensemble des sites universitaires. A ce titre, il dispose d'un mini-bus de prévention aménagé dont il a la responsabilité.

A. Concevoir et déployer des actions de prévention et de promotion de la santé

- Participer à l'identification des besoins de santé des étudiants et à la définition des priorités d'intervention.
- Concevoir, organiser et animer des actions collectives de prévention et d'éducation à la santé sur les différents sites universitaires.
- Développer des outils et des supports pédagogiques adaptés au public étudiant, notamment des dispositifs ludiques et interactifs.
- Evaluation des actions mises en œuvre.

B. Piloter le dispositif mobile « spot santé » (mini-bus santé) :

- Organiser et déployer les interventions du mini-bus santé sur les sites universitaires, notamment les sites éloignés des campus principaux.
- Concevoir des actions de proximité favorisant l'accès à l'information, à la prévention et à l'orientation en santé.
- Assurer la planification des interventions ainsi que la gestion logistique et le suivi des équipements du dispositif.
- Veiller au bon état de fonctionnement du véhicule et au respect des règles d'hygiène et de sécurité applicables.

C. Coordonner et accompagner les étudiants relais-santé

- Organiser et planifier les interventions des étudiants relais-santé lors des actions de prévention.
- Participer à leur formation et les accompagner dans la préparation et la réalisation de leurs actions.
- Favoriser les démarches de prévention par les pairs et le lien entre la communauté étudiante et le SSE.
- Assurer le suivi et la valorisation des activités réalisées.

D. Assurer l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants

- Accueillir, écouter, informer et orienter les étudiants en fonction de leurs besoins.
- Conduire des entretiens individuels de prévention, d'éducation à la santé et d'orientation, dans le cadre des missions du SSE.

E. Développer les partenariats et assurer le suivi de l'activité

- Développer et entretenir les relations avec les partenaires universitaires, sanitaires, associatifs et institutionnels.
- Assurer une veille sur les problématiques de santé publique et les ressources mobilisables.
- Recueillir et analyser les données d'activité, renseigner les indicateurs et rédiger les bilans.
- Piloter des projets
- Participer aux réunions d'équipe, aux travaux transversaux et à l'élaboration des projets du service.

Conditions particulières d'exercice :

- Poste de travail infirmier tourné exclusivement vers la prévention collective et l'éducation à la santé (hors situations d'urgence), pas d'activité de soin programmée.
- L'infirmier devra obligatoirement être détenteur du permis catégorie B et être à l'aise avec la conduite d'un véhicule type master puisqu'il conduira lui-même le véhicule.
- L'infirmier de prévention sera basé sur le campus du Moufia mais sa mission l'amènera à se déplacer très fréquemment sur les autres sites de l'université.
- Le SSE est organisé sur 2 sites géographiquement distincts et éloignés
- Travail au sein d'une petite équipe pluridisciplinaire comprenant médecins, infirmières, psychologues, assistance sociale, responsable administratif, chargée de prévention, agents administratifs, prestataires extérieurs (diététicienne, sage-femme…).
- Congés à prendre en dehors des pics d'activité au début de chaque semestre (septembre à novembre et février à avril)

Encadrement : Non **Conduite de projet :** Oui
Nb d'agents encadrés par catégorie : A B C

Compétences
Connaissance, savoir : ➢ Connaissances en santé publique, prévention et promotion de la santé. ➢ Connaissance des principales problématiques de santé des étudiants : santé mentale, addictions, santé sexuelle et affective, nutrition, activité physique, etc. ➢ Connaissance des techniques d'éducation à la santé et de prévention par les pairs. ➢ Connaissance du cadre réglementaire et déontologique de l'exercice infirmier. **Savoir-faire :** ➢ Concevoir, organiser, mettre en œuvre et évaluer des actions de prévention collective. ➢ Animer des actions de sensibilisation et des outils pédagogiques interactifs. ➢ Recruter, mobiliser, former, accompagner et coordonner des étudiants engagés dans des actions de prévention. ➢ Développer et entretenir un réseau de partenaires. ➢ Analyser les besoins, suivre des indicateurs et rédiger des bilans d'activité. ➢ Adapter sa communication à un public étudiant et à des interlocuteurs variés. ➢ Organiser ses déplacements et assurer la gestion opérationnelle du mini-bus santé. ➢ Savoir organiser et évaluer son activité. **Savoir être :** ➢ Qualités relationnelles, écoute et bienveillance. ➢ Créativité et capacité à proposer des formats de prévention innovants. ➢ Autonomie, sens de l'organisation et esprit d'initiative. ➢ Aptitude au travail en équipe et en partenariat. ➢ Discrétion et respect du secret professionnel.